



Évaluation à la juste valeur



**PAR PAUL CAMMISA
VICE-PRÉSIDENT ADJOINT,
COMPTABILITÉ DE FONDS**

**EN TANT QUE VICE-PRÉSIDENT
ADJOINT, COMPTABILITÉ
DE FONDS, PAUL A LA
RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE
DE L'ÉQUIPE EN CHARGE DES
ACTIVITÉS DE TRAITEMENT
D'ÉVALUATIONS DES FONDS.
PAUL POSSÈDE PLUS DE 22 ANS
D'EXPÉRIENCE DANS L'INDUSTRIE
ET DIRIGE UNE ÉQUIPE DE PLUS
DE 65 PERSONNES.**

Lorsque le prix d'un titre n'est pas accessible, les gestionnaires de fonds sont en mesure d'estimer la valeur d'un titre dans un fonds. Ce processus s'appelle évaluation à la juste valeur ou juste évaluation.

La juste évaluation peut être appliquée par certaines entreprises sur une base quotidienne. Cela se produit couramment pour ajuster le cours de clôture des titres étrangers négociés sur des marchés qui ont des heures de clôture normales précédant l'heure d'évaluation des fonds; par exemple, les titres canadiens liés à des instruments à la Bourse de Londres.

L'évaluation à la juste valeur s'applique également lorsqu'un événement extraordinaire se produit sur le marché. Par exemple, c'est le cas lorsqu'un marché ou un prix devient inopinément indisponible ou lorsqu'il est indisponible pendant une période prolongée. Un exemple récent d'un événement inattendu sur le marché est le cas où le marché japonais a déclaré une fête nationale de 10 jours pour célébrer la succession du nouvel empereur du Japon. Cela a entraîné la fermeture des marchés japonais pendant une période prolongée.

Où les clients obtiennent-ils l'évaluation à la juste valeur

De nombreux clients souscrivent à un service d'évaluation à la juste valeur offert par des fournisseurs de tarification de l'industrie tels que l'Intercontinental Exchange (ICE) ou l'Investment Technology Group (ITG). Ces services utilisent généralement un certain nombre de données observables comme les prix des contrats à terme standardisés ou des Certificats américains d'actions étrangères (American Depository Receipt, ADR) pour estimer l'incidence que peuvent avoir des événements qui se produisent entre l'heure de clôture des marchés locaux et le moment de l'évaluation du fonds, sur les cours des titres sur les marchés étrangers.

CIBC Mellon travaille en collaboration avec ses clients sur leurs choix concernant leur juste valeur. Lorsqu'un événement extraordinaire est identifié, CIBC Mellon et son équipe en évaluent l'impact potentiel sur les fonds et collaborent avec les clients, les fournisseurs de tarification et les intervenants du secteur canadien, tel que l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC). En guise de contexte, l'IFIC aide à fournir des conseils cohérents à tous les participants au marché canadien des fonds d'investissement.

Par exemple, au cours de la période précédant la fermeture du marché japonais, CIBC Mellon a participé activement aux discussions au sein du secteur pour aider à comprendre ce que le secteur avait l'intention de faire pendant la fermeture du marché. CIBC Mellon a également passé en revue les titres détenus par le fonds afin d'identifier les titres japonais et de signaler ces expositions potentielles aux clients.

Dans le cadre de l'examen des événements du marché susceptibles d'avoir une incidence sur les clients, CIBC Mellon travaille de façon proactive pour sensibiliser ses clients à certaines des considérations possibles et pour tenir compte de leurs intentions quant à l'application d'une méthode d'évaluation à la juste valeur pour leurs fonds.

CIBC MELLON



Questions relatives à l'évaluation à la juste valeur que les clients devraient prendre en considération

Alors que les clients se demandent s'ils doivent utiliser des solutions de juste valeur et comment le faire, il peut être pertinent de soulever quelques questions au sein de leur organisation, comme :

- Quand votre entreprise utiliserait-elle l'évaluation à la juste valeur?
- Quelles méthodologies pour l'évaluation à la juste valeur mettriez-vous en place? Par exemple, évalueriez-vous les titres en fonction des derniers cours de clôture jusqu'à la réouverture des marchés (prix pérémé)
- Avez-vous un fournisseur de tarification? Comment en choisissez-vous un?
- Comment identifieriez-vous ou utiliseriez-vous une procuration pour estimer les mouvements approximatifs du marché?
- Comment établissez-vous les expositions pertinentes et quel rôle peuvent-elles jouer dans votre décision? Par exemple, dans le cas de la fermeture du marché japonais, certains clients ont choisi de calculer la juste valeur en utilisant l'évolution du marché de l'indice Nikkei 225, tandis que d'autres clients peu exposés ont opté pour des solutions japonaises à prix pérémé.

L'équipe de CIBC Mellon est soucieuse d'aider ses clients à prendre des décisions éclairées en matière de juste valeur et d'autres considérations opérationnelles.

Indépendamment de la façon dont les clients évaluent la bonne décision à prendre pour leurs fonds, il est important qu'ils fournissent à CIBC Mellon des instructions écrites claires et qu'ils documentent adéquatement ces décisions dans leurs propres environnements de contrôle.



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec votre directeur des relations ou votre fournisseur de services.

À PROPOS DE CIBC MELLON

CIBC Mellon est une société canadienne qui se concentre exclusivement à répondre aux besoins en services de placement des investisseurs institutionnels canadiens et des investisseurs institutionnels étrangers qui investissent au Canada. Fondée en 1996, CIBC Mellon est détenue à parts égales par The Bank of New York Mellon (BNY Mellon) et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC). Les solutions de services de placement de CIBC Mellon sont offertes aux institutions et aux sociétés en étroite collaboration avec nos sociétés mères et comprennent des services de garde, de comptabilité en devises multiples, d'administration de fonds, de tenue des dossiers, de retraite, de prêt de titres, de règlement en monnaies étrangères et de trésorerie. Au 30 septembre 2019, CIBC Mellon détenait plus de 2 billions \$ CA d'actifs sous administration au nom de banques, de caisses de retraite, de fonds de placement, de sociétés, de gouvernements, de compagnies d'assurance, de fiducies d'assurance étrangères, de fondations et d'institutions financières mondiales dont les clients investissent au Canada. CIBC Mellon fait partie du réseau mondial de BNY Mellon qui, au 30 septembre 2019, avait 35,8 billions \$ US d'actifs sous garde et sous administration. CIBC Mellon est un utilisateur autorisé de la marque de commerce CIBC et de certaines marques de commerce de BNY Mellon. CIBC Mellon est la marque d'entreprise de Compagnie Trust CIBC Mellon et de la société de services de titres mondiaux CIBC Mellon et peut être utilisée comme terme générique en référence à l'une ou l'autre des sociétés ou aux deux sociétés.

Les renseignements contenus dans le présent document, qui peuvent être considérés comme étant de l'information publicitaire, sont uniquement fournis à titre d'information générale ou de référence. Ils ne visent pas à fournir des conseils juridiques, fiscaux, comptables, financiers, de placement ou autre sur quelque sujet que ce soit. Ils ne constituent ni un engagement contractuel ni une offre de vente ou une sollicitation d'achat de produits (y compris les produits financiers) ou de services et ils ne doivent pas être utilisés ou interprétés comme tels. Tous les produits et services fournis par CIBC Mellon, la Banque CIBC ou BNY Mellon, ou par des parties liées à celles-ci, sont uniquement assujettis aux conditions des ententes écrites conclues à cet égard qui excluent les renseignements contenus dans le présent document.

CIBC MELLON